

Publié le 27 mars 2024

Pour développer les réseaux de chaleur, les collectivités peuvent s'appuyer sur les Epl

Le 15 mars dernier, la FedEpl organisait un évènement 100 % distanciel sur la thématique « Réseaux de chaleur : Pourquoi et comment recourir à une entreprise publique locale ? ». Près de 80 participants ont suivi les échanges, élus et techniciens des collectivités mais aussi DG d'Epl. Une belle occasion de s'approprier un sujet majeur (en France, près de 20% des émissions de gaz à effet de serre sont liées au chauffage des bâtiments...), et de mieux comprendre les solutions pratiques que peuvent apporter les entreprises publiques locales, existantes ou à créer.



Les Epl ont en effet développé un solide savoir-faire en la matière.

En premier lieu, des **Sem d'aménagement** existantes, situées principalement dans les métropoles et grandes agglomérations, qui, fortes d'une expertise développée dans leur cœur de métier historique, ont diversifié progressivement leurs activités pour répondre aux nouveaux besoins des territoires. Cette diversification a parfois conduit à la création de filiales destinées aux énergies renouvelables et aux réseaux de chaud et de froid.

En parallèle, et surtout **depuis les années 2018/2019, on assiste à une tendance remarquable à la création d'Epl dédiées à la production de chaleur** (géothermie, chaufferies...) et à l'exploitation des réseaux afférents, essentiellement des Spl et des SemOp.

25 Epl, en attendant plus...

Ce sont désormais 25 Epl qui se consacrent exclusivement à ces compétences : 10 Spl et 5 SemOp, presque toutes créées depuis moins de 5 ans, et 10 Sem plus anciennes.

4 intervenants experts ont apporté leur témoignage sur la plus-value des Epl pour construire ou d'exploiter des réseaux de chaleur :

- **Benoit Mercuzot**, vice-président aux finances d'Amiens Métropole, président de la [SemOp Amiens Energies](#)

- **Arnaud Mainsant**, référent « réseaux de chaleur » de **[l'ADEME](#)**
- **Frédéric Cauvin**, directeur général adjoint en charge de l'énergie, groupe SERM / SA3M, président de la filiale **[Energies du Sud](#)**
- **Bruno Paris**, vice-président de Lorient Agglomération en charge de la transition écologique, PDG de la **[Spl Bois Energie Renouvelable](#)**

Visionnez le replay du webinaire :

Par Jean-Luc VALLET